inaccessibles ou inutilisables en permanence. Il était prévu que cette tâche devait être achevée dans les deux ans suivant la tenue des référendums sur l'Accord, ce qui signifiait que nous devions terminer notre travail en mai 2000. Or, l'Accord précisait quand nous devions finir, mais il ne disait pas quand nous devions commencer⁵.

Dès le début, nous avons clairement indiqué que chaque groupe paramilitaire devait désigner un représentant que nous pourrions rencontrer pour établir les modalités de notre travail - c'était notre version à nous du jaw-jaw de Churchill. L'UVF a immédiatement nommé un représentant, mais l'IRA et l'UDA ont refusé d'en faire autant. La démilitarisation n'allait donc nulle part, et les unionistes refusèrent encore une fois de participer au gouvernement avec le Sinn Fein tant que l'IRA ne commencerait pas à désarmer. Contrairement au Sinn Fein, aucun parti politique associé à l'UVF ou à l'UDA n'avait qualité pour siéger à l'Exécutif (c'est-à-dire le Cabinet de l'Assemblée), et la démilitarisation des loyalistes, bien que requise, n'avait pas le même caractère d'urgence pour assurer le lancement de l'Assemblée. À l'automne de 1999, il n'y avait eu aucun désarmement de la part de l'IRA, et l'Assemblée demeurait inactive. Le secrétaire d'État a alors rappelé George Mitchell et lui a confié la tâche de procéder à un examen de l'Accord; l'IRA et l'UDA ont nommé des représentants à la Commission, nos discussions avec eux ont débuté, et l'Assemblée a enfin été convoquée au début de 2000. Elle a toutefois été suspendue, puis reconvoquée, puis suspendue de nouveau en 2002, tout cela en raison de retards dans la démilitarisation ainsi que d'allégations subséquentes d'espionnage par les paramilitaires républicains. L'Assemblée n'a repris ses activités qu'en mai de l'an dernier.

Ce n'est qu'en novembre 2001, après les attaques du 11 septembre contre les États-Unis, que le désarmement de l'IRA a commencé, et il nous a fallu, à nous et à l'IRA, encore quatre ans avant de mener le processus à terme. Même là, les circonstances dans lesquelles le processus s'est déroulé ont suscité du mécontentement chez certains. Une activité de désarmement organisée par un petit groupe paramilitaire loyaliste, la Loyalist Volunteer Force (LVF), avait eu lieu à l'automne 1998, peu après l'approbation de l'Accord, et avait permis la remise en liberté anticipée de prisonniers. La LVF, qui espérait ainsi la relaxation hâtive de certains de ses

⁵ The Agreement, 10 avril 1998, Blair and Ahern. Decommissioning, Partie 7, par. 3. CAIN Web Service. http://cain/ulst/ac/uk.